



Prelevement abusif des impots

Par **lisaaron**, le **06/01/2012** à **15:23**

bonjour , le centre des impots de cheneviere (94) m a prelever pres de dix mille euros lord de la vente de ma maison,. je leurs devais effectivement un peu d argent a peu pres 6000 ... mais la difference est quand meme consequence !
apres de multiples appels telephonique ou j ai eu une version differente a chaque fois , j ai recu une espee de decompte tout a fait moyen...existe t il un moyen de se retourner contre eux ? combien cela me couterais t il ??
merci

Par **amajuris**, le **06/01/2012** à **23:46**

bjr,
il faut rajouter à une dette les intérêts dus ainsi que les frais de recouvrement.
donc tout dépend de l'ancienneté de la dette et des procédures engagés pour récupérer cette somme.
en plus s'il s'agit d'impôts il est prévu des majorations forfaitaires.
cdt